



Le Cromagnon

Journal Interne de la section SUD Michelin Roanne

Décembre 2024 n° 166

CPPAP en cours. Directeur de publication : M. BELKAÏD

imprimé par nos soins

UFR, 50 ans en 2024... et après ?

L'année 2024 s'achève et a été riche en évolutions pour l'usine de Roanne. En septembre, l'usine a célébré son 50^{ème} anniversaire, l'occasion de retracer son histoire et prendre conscience du parcours accompli jusqu'en 2024.

UFR a franchi une étape majeure avec l'installation complète des machines SPRINTS de GO3, réalisée à un rythme impressionnant de 2 machines par mois. Le 16 novembre, GO4 a pris le relais avec l'arrivée des premières SPRINTS. Au total, 16 nouvelles machines vont être déployées, suivant le même rythme que GO3, marquant ainsi une avancée majeure dans les projets Grandes Ourses.

Ces évolutions ont nécessité une adaptation des effectifs, avec un accompagnement particulier pour les conducteurs de MI qui rejoignent progressivement l'atelier OX. Les formations s'enchaînent à une vitesse impressionnante, avec parfois 2 apprenants pour un tuteur. Pour alléger la charge de formation sur UFR, certains salariés se sont même vus proposer une formation à GRV.

Mais à l'heure actuelle des défis persistent, notamment le Nez Plat (une machine prototype) dont les problèmes techniques ont retardé le lancement initialement prévu pour juin 2024. Ce projet, est désormais reprogrammé pour début janvier 2025. Si cette date n'est pas respectée, cela engendrera des problèmes de sureffectif car, en parallèle, l'atelier MI s'arrête progressivement et doit fermer définitivement fin février 2025.

Cette fermeture entraînera aussi la fin des horaires en 3 x 8, instaurés au deuxième semestre 2024, pour un retour en 5 x 8 sur tout le site. Les projets Grandes Ourses doivent s'achever également en 2025, bouclant une décennie de projets amorcée avec le projet Phénix en 2015. À terme, ce sont 72 C3M qui auront été installées. Toutes ces machines doivent

prendre en compte la réactivité prévue de 10 % du parc C3M, avec une possibilité de machines arrêtées. Toutefois aujourd'hui, l'engagement du site est de 85 % au lieu des 90 % prévus, avec 6 machines C3M à l'arrêt au premier semestre et potentiellement 3 autres supplémentaires jusqu'à fin 2025, ce qui ferait un total de 9 machines arrêtées.

Malgré ces défis, les perspectives demeurent prometteuses. L'activité d'UFR, spécialisée dans l'UHP, se développe sur un marché en plein essor, ouvrant la voie à un avenir porteur pour l'usine et ses équipes.

Bonne et heureuse année 2025 !

Toute l'équipe **SUD** vous adresse ses meilleurs vœux pour une excellente année 2025, pleine de réussite et de sérénité.



La Rédaction :

SOMMAIRE

- Édito
- Fermetures Cholet et Vannes
- Brèves du Cromagnon

Fermeture des sites Cholet et Vannes

Le mardi 5 novembre, les salariés des sites de **Vannes** et de **Cholet** ont été confrontés à une annonce d'une **brutalité inouïe** : la fermeture de leurs usines. Cette décision, assénée en quelques minutes, a condamné **1 254 emplois directs**, auxquels s'ajoutent ceux des sous-traitants permanents, portant le total à **1 349 vies brisées**. Derrière ce coup de massue, on ne trouve ni fatalité économique ni nécessité absolue, mais le choix délibéré de dirigeants obsédés par la rentabilité à tout prix, au service d'actionnaires insatiables.

La violence de cette fermeture réside autant dans la décision elle-même que dans la méthode employée. Plutôt que de faire preuve de **transparence et d'humanité**, Michelin a choisi de jouer la carte du silence et du mépris. Les salariés, réunis en urgence, ont été informés de la fermeture de leurs sites en quelques minutes, sans véritable explication, sans aucun accompagnement digne de ce nom. Ce procédé témoigne d'un **manque total de considération** envers les hommes et les femmes qui ont donné des années de leur vie pour contribuer à la réussite de l'entreprise.

Un coup dur pour les territoires.

Cette fermeture dépasse le cadre des salariés directement touchés. Elle constitue un **désastre pour les territoires** concernés, où Michelin est un employeur historique et un acteur économique clé depuis des décennies. À Vannes comme à Cholet, l'entreprise jouait un rôle central dans la vie locale, et son départ laissera des cicatrices profondes sur ces régions, déjà fragilisées par des années de désindustrialisation.

Pour tenter de justifier l'injustifiable, Michelin avance l'argument d'un prétendu « déficit de compétitivité » en France, évoquant notamment la pression des importations asiatiques et les coûts énergétiques en Europe. Mais ces justifications ne résistent pas à l'analyse. Comment croire à un déficit de compétitivité lorsque Michelin, fleuron de l'industrie française, a affiché en 2023 un bénéfice net de **2 milliards d'euros** ? Et comment justifier ces fermetures alors que le groupe prévoit un **résultat opérationnel de 3,4 milliards d'euros pour 2024**, un niveau similaire à celui de l'année précédente ?

En réalité, cette fermeture n'est rien d'autre qu'une **manœuvre stratégique** visant à maximiser les marges bénéficiaires. Au lieu de s'engager dans un dialogue honnête avec les représentants du personnel pour explorer des alternatives viables, Michelin a préféré la voie de la **fermeture rapide**, sacrifiant sans scrupule des vies et des territoires.

Ce qui s'est passé à Vannes et à Cholet est une alerte pour l'ensemble des salariés de Michelin en France. Avec d'autres sites également sous-chargés, qui peut garantir qu'ils ne seront pas les prochains ? Cette décision brutale soulève une question plus large : à quoi joue Michelin ? Quelle est la vision industrielle du groupe pour l'avenir ? Loin de chercher à préserver son héritage industriel et humain, l'entreprise semble désormais s'orienter vers une seule priorité : Satisfaire ses actionnaires, **au mépris de l'humain**.

SUD ne restera pas silencieux face à cette injustice. Nous nous battons pour défendre nos emplois, nos territoires et notre dignité.



Déclaration SUD Michelin à l'accord de méthode

du 3 décembre 2024

SUD Michelin tient à réaffirmer son opposition aux projets de fermetures des sites de Vannes et de Cholet, et aux suppressions d'emplois qui en découlent.

La participation de SUD à cette négociation n'est aucunement la validation des destructions d'emplois orchestrées par Michelin. Elle a pour seul but d'améliorer les conditions d'accompagnement des salariés de Cholet et de Vannes, frappés par cette décision catastrophique.

Avant de commencer cet accord de méthode, SUD demande :

- Que toutes personnes ayant participé au mouvement de blocage sur le site de Cholet ne subissent pas de sanctions disciplinaires ou de discrimination dans son processus de reclassement.
- Que la prime « d'engagement » de 400 € et la RVA de 200 € soit versée en totalité pour le mois de novembre.
- Que la 1^{ère} semaine de décembre soit neutralisée pour le calcul des primes de décembre.
- Que la prime « d'engagement » soit prolongée jusqu'à l'arrêt des activités.
- La garantie que l'entreprise ne retienne aucun salarié qui aurait trouvé une solution et souhaiterait quitter l'entreprise sans attendre.
- La garantie que chaque salarié puisse aller voir Randstad Risesmart à tout moment sur son temps de travail, et ce quel que soit son horaire de travail.

Ci-dessus la déclaration faite par SUD lors de la négociation de **l'accord de méthode** le 03 décembre 2024 pour les sites de Cholet et Vannes.

Le syndicat SUD Michelin réitère son opposition aux fermetures des sites de Cholet et Vannes.

Il insiste sur le fait que sa participation à la négociation vise uniquement à protéger les droits et conditions des salariés impactés. SUD exige, entre autres, l'absence de sanctions pour les grévistes, le paiement intégral des primes, des garanties de départ **sans entrave** pour les volontaires, et un accès facilité aux dispositifs de reclassement.

Citation du mois :

« C'est très reposant d'être sourd. On ne vous dit que l'essentiel... »

Sacha GUITRY.

LES BRÈVES DU *Cromagnon*

Le Pizzagate

Sur l'atelier OX, les temps sont durs ! Fini les primes pour les records de production : place à la Pizza ! Aujourd'hui, battre un record, c'est avoir la chance de décrocher deux ou trois parts de pizza à déguster entre un « aléa machine » et un « changement de bobine » ... Les conducteurs C3M en sont ravis... Si le record est battu trois fois de suite la même semaine, pourront-ils espérer au moins une petite boisson fraîche et de la sauce piquante ?



Les AGA : Diviser pour mieux gagner ?

Aujourd'hui, alors que l'ambiance générale sur la plupart des sites en France oscille entre « cafard généralisé » et « tension palpable », sans parler de ceux qui ferment carrément leurs portes, l'entreprise a eu une idée lumineuse : distribuer « généreusement » des actions gratuites (AGA). Quelle générosité, dites donc ! On dirait presque un épisode de Noël d'une série dramatique... Cela génère jalousie, critiques entre salariés et frustration ! Qu'en est-il de la cohésion d'équipe que l'entreprise met en avant depuis tant d'années ? Même si précédemment cette opération avait au moins l'élégance d'être discrète, on murmurait aux bénéficiaires : « surtout, ne dis rien » ... Cette année, surprise !



Le rideau de discrétion est tombé, ce soudain goût pour la transparence ? Pourquoi ce retournement de veste ? Et surtout... comment sont choisies les personnes ? Par tirage au sort ? Concours de regards intenses ? Mystère et boule de gomme !

Managers OX, WANTED !

Sur l'atelier OX, un avis de recherche est officiellement lancé ! Tout le monde cherche désespérément l'équipe managériale, disparue depuis des mois... Service minimum ? Même pas ! Rien que faire valider ses congés en temps et en heure relève désormais de la science-fiction. Pendant ce temps, les tensions entre conducteurs se multiplient et deviennent de plus en plus difficiles à désamorcer. L'atelier OX devient une pièce de théâtre où certains managers jouent très mal leur rôle. On a « Averell », toujours à côté de la plaque, « Blanche-Neige », qui fuit la scène à la moindre difficulté, et « Pampers », qui méprise ouvertement tous ceux qui gravitent autour de lui. Résultat : C'est plus facile de gagner au loto que de trouver un interlocuteur « qui tient la route » digne de ce nom ?

Jusqu'à quand cette situation va-t-elle durer ? L'atelier semble être en mode pilotage automatique depuis bien trop longtemps. Le pilote va-t-il réussir à reprendre le contrôle ? En attendant, les salariés, eux, restent coincés dans cette comédie dramatique !



Retrouvez Le *Cromagnon*, La Voix des SUD et toutes nos infos sur notre site internet www.sud-michelin.org

Rappel de nos coordonnées

téléphoniques : 06 18 15 26 97

Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page **Facebook SUD Michelin** Roanne en flashant le QR code :

